

NOTE D'INFORMATION 2023/2024 PÔLE ENFANCE - CRÉATION DU PORTAIL FAMILLE

Madame, Monsieur,

Vous venez d'effectuer l'inscription de votre enfant à l'école Publique l'Encre Marine pour la rentrée 2023/2024.

Afin de pouvoir créer votre portail famille, merci de contacter directement le service pôle enfance par mail à alsh@foret-fouesnant.bzh en précisant :

- ❖ Nom, Prénom, date de naissance et classe de votre enfant
- ❖ Nom , Prénom des parents
- ❖ Adresse postale de la famille
- ❖ N°Allocataire CAF ou MSA

Une fois les renseignements transmis et le portail créé, vous recevrez un code abonné qui vous permettra d'effectuer vos premières démarches administratives :

Enregistrement des données personnelles dans votre espace famille – dossier famille

(Compléter, modifier ou mettre à jour le cas échéant)

- ✓ Les fiches adultes
- ✓ Les fiches enfants

Toutes ces informations sont sous le contrôle de la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale) et sont soumises au code de l'action sociale et des familles (CASF)

Transmettre les pièces justificatives obligatoires

- ✓ **Transmettre l'attestation de quotient familial CAF ou MSA** ⚠
- ✓ Transmettre la copie des carnets de santé de vos (vos) enfants
- ✓ Pour toute **nouvelle** adhésion au prélèvement ou en cas de changement de domiciliation bancaire : le RIB et le mandat de prélèvement sont **obligatoires**

L'ouverture des **réservations sur votre portail famille pour l'année scolaire 2023/2024** : (Garderie, repas et accueil des loisirs des mercredis) sera possible **qu'à compter du mois de mai 2023**. Un mail d'information sera transmis aux familles (pensez à vérifier les spams)

Ce portail est **votre unique mode d'inscription aux services du pôle enfance** - Il vous permet de dématérialiser vos démarches périscolaires et extrascolaires et est accessible 24h/24, 7j/7.

Rappel important : Les enfants sont accueillis à l'accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires qu'à partir de 3 ans révolus.

Vous pouvez dès à présent suivre l'actualité sur la page facebook du pôle enfance : <https://www.facebook.com/poleenfanceff>

Les modalités d'organisation des services périscolaires et extrascolaires ainsi que les tarifs 2023/ 2024 seront disponibles sur votre portail famille et sur le site internet de la commune début juillet 2023

Le service pôle enfance et restaurant scolaire